

Unis en bénéficieront. On a fortement réduit presque toutes les restrictions qui frappaient les marchandises canadiennes exportées aux États-Unis. Les produits exportés dans ce pays et qui concurrencent les produits semblables bénéficieront de fortes réductions du tarif douanier. L'accord aidera grandement les agriculteurs et les hommes d'affaires canadiens. On adoptera sous peu, espérons-le, les mesures législatives nécessaires.

Le discours du Gouverneur général renferme le paragraphe suivant:

Un projet de loi visant à étendre la portée de la loi sur les allocations familiales marquera une autre étape de la politique du Gouvernement qui consiste à établir des normes nationales de sécurité sociale et de bien-être destinées à assurer à tous les Canadiens la plus grande mesure possible de justice sociale.

Le Gouvernement n'a pas encore annoncé les modalités de son programme en vue d'améliorer la loi sur les allocations familiales, loi qu'on a saluée comme étant la plus importante mesure sociale de notre époque. Au Canada, 3,830,000 enfants et 1,707,000 familles touchent maintenant 270 millions par année. Cette dépense contribue énormément à assurer aux jeunes Canadiens d'égales chances de succès.

Le Gouvernement en affirmant sa détermination de procurer au pays la plus grande mesure possible de justice sociale, ne fait que s'appuyer sur les bases solides jetées par les administrations libérales depuis vingt-deux ans. On se souviendra du très honorable W. L. Mackenzie King comme de l'un des grands hommes de notre histoire, mais aucun aspect de sa carrière ne mérite plus d'éloges que l'œuvre accomplie sous sa direction par les administrations libérales en vue d'élargir le champ de la justice sociale au Canada. La première mesure d'importance a été la loi de la pension de vieillesse de 1927, en vertu de laquelle on distribue chaque année 70 million de dollars puisés à même les revenus fédéraux pour aider 260,000 vieillards ou aveugles. La deuxième grande mesure libérale touchait l'assurance-chômage dont la réserve nationale qui s'établit à 514 millions de dollars élève aujourd'hui un rempart contre le chômage temporaire et offre une protection à plus de la moitié des forces ouvrières du Canada.

La troisième, celle des allocations familiales, suivait en 1944. Elle a reçu l'approbation générale, étant la première loi tendant au bien-être de l'enfance adoptée dans l'hémisphère occidental. Vint ensuite la charte des anciens combattants, aux termes de laquelle on a affecté plus d'un milliard et demi aux crédits de rétablissement, aux allocations de formation universitaire, et professionnelle,

aux allocations de réadaptation, aux pensions, aux soins médicaux et à l'établissement sur des terres.

La dernière grande mesure de sécurité sociale était le programme de santé nationale que M. Mackenzie King annonçait en mai dernier et qui met plus de 30 millions de dollars par année à la disposition des organismes provinciaux de santé. On a aussi versé des sommes annuelles considérables pour l'hygiène publique, la formation d'hygiénistes, l'aide aux enfants infirmes et la lutte contre la tuberculose, les maladies vénériennes, les maladies mentales et le cancer.

Ces mesures n'épuisent pas la liste des réalisations du parti libéral. Tous s'accordent à reconnaître que l'administration libérale, sous l'impulsion de l'ancien premier ministre, a adopté tous les principaux projets de loi visant la sécurité sociale. L'esprit de M. Mackenzie King anime aussi son successeur et ses collègues. Le grand objectif social de M. King demeure le but vers lequel tend le parti libéral. S'adressant au pays tout entier par la voie de la radio, le 16 décembre, M. Louis St-Laurent déclarait:

Nous ne serons satisfaits que lorsque de concert avec les gouvernements provinciaux, nous aurons atteint un niveau national de sécurité et de bien-être social susceptible d'assurer à tous les Canadiens le plus haut degré de justice sociale.

Il est impossible de prévoir en ce moment le programme législatif du présent gouvernement et des futurs gouvernements libéraux, mais l'expérience a démontré qu'ils n'hésiteront sûrement pas à répondre aux secours nouveaux au moyen de mesures énergiques et de longue portée. Le programme adopté au Congrès national du parti libéral en août dernier, donne le meilleur aperçu du programme à venir.

Le parti libéral préconise un programme national de sécurité sociale auquel doivent collaborer les gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'atteindre les objectifs suivants: un emploi utile pour tous ceux qui veulent travailler, un niveau d'alimentation et de logement capable d'assurer la santé de toute la population; l'assurance sociale contre les privations résultant du chômage, de l'invalidité, de la maladie et de la vieillesse.

Le programme comporte une augmentation constante du nombre de classes auxquelles s'appliquera l'assurance avec participation afin de protéger tous les Canadiens contre une perte temporaire de revenus et de pourvoir à leur vieillesse; l'assurance-santé à participation, embrassant les soins médicaux, dentaires, chirurgicaux, et hospitaliers; des soins et des avantages plus égaux à tous les enfants, grâce aux allocations familiales, ainsi que des pensions aux aveugles.

Voilà les points mentionnés dans le discours du Gouverneur général qui m'ont paru les plus importants, mais ils n'épuisent pas le programme qui embrasse bien d'autres questions de grande importance pour le progrès et le bien-être du pays.